

**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil municipal

**Mardi 13 septembre 2022, 19 h, au bâtiment de
services du parc des Saphirs (175, rue Kildare)**

N° de résolution ou annotations

Considérant que le conseil municipal est élu et siège selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de : M. Simon St-Hilaire, Conseiller du district 1
M. Guillaume Plamondon, Conseiller du district 2
M. Dominic Morin, Conseiller du district 3
M. Mathieu Thomassin, Conseiller du district 4
M. Charles Morissette, Conseiller du district 5
Mme Michèle Dufresne, Conseillère du district 6

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme France Fortier.

En présence du directeur général, M. Marc Proulx et de la directrice des affaires municipales et greffière, Mme Caroline Nadeau.

**1. Résolution 272-09-2022
Ouverture de la séance**

À 19 h, la mairesse Mme France Fortier, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance, conformément au calendrier des séances ordinaires, prévu aux articles 318 et 319 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ, c. C-19.

**2. Résolution 273-09-2022
Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de la mairesse Mme France Fortier

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous:

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

SUIVI

3. Mot du conseil municipal

FINANCES

4. Adoption des comptes

GREFFE

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 août
6. Demande de paiement – Rue de l'Espoir

LOISIRS

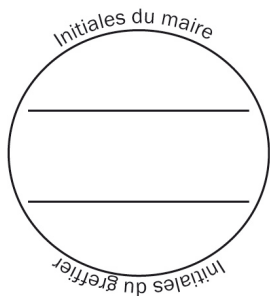
7. Octroi de subvention à la Maison des jeunes la Barak
8. Autorisation de signatures - Dépôt de projet dans le cadre des programmes d'aide financière en culture de la MRC de La Jacques-Cartier
9. Dépôt et adoption de la Politique de la famille et des aînés et de son plan d'action de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

TRAVAUX PUBLICS

10. Demande de paiement FIMEAU #7

URBANISME

11. Mise aux normes d'installations septiques en vertu de l'article 25.1 LCM



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

RESSOURCES HUMAINES

12. Embauche de Mme Lily-Rose Landry à titre de surveillante-apparitrice, à temps partiel

13. Nomination de M. Philippe Rousseau à titre de lieutenant aux opérations au sein du Service de la sécurité publique

PÉRIODE DE QUESTIONS

14. Période de questions

DISPOSITIONS FINALES

15. Levée de la séance

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

SUIVI

3. **Résolution 274-09-2022**
Mot du conseil municipal

Les membres du conseil prennent la parole.

FINANCES

4. **Résolution 275-09-2022**
Adoption des comptes

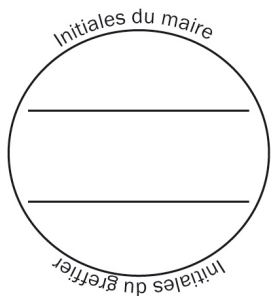
Sur la proposition de la conseillère municipale Mme Michèle Dufresne

Il est résolu :

- De recevoir les comptes produits en date du 13 septembre 2022 d'une somme de 468 491.65 \$;
- De payer les montants associés au bordereau ci-dessous :

EFFETS PRÉSENTÉS DU 13 SEPTEMBRE 2022	
---------------------------------------	--

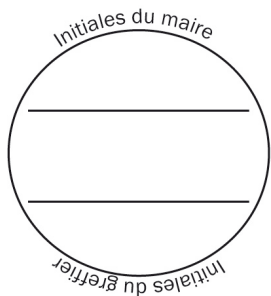
A.R.L.P.H.C.N.	120.00 \$
Adobe inc.	353.94 \$
AIM Éco-Centre	1 342.34 \$
Alimentation Sainte-Brigitte	602.37 \$
Amazon prime	11.49 \$
Amusements Récréofun inc.	2 650.75 \$
Antirouille Métropolitain	109.17 \$
Apple	4.59 \$
Archibald Microbrasserie	204.94 \$
Art Graphique Québec	502.73 \$
Asphalte Lagacé Ltée	3 193.31 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

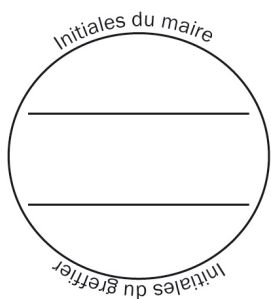
Atlantis Pompes Ste-Foy	299.60 \$
Autobus Rowley inc.	3 805.65 \$
Azur impression	3 573.37 \$
Bell Mobilité Cellulaire	863.96 \$
Bionest	303.99 \$
Boivin & Gauvin Inc	21 813.06 \$
BZ INC.	4 622.57 \$
C.C.A.P.	587.48 \$
Camions GloboCam Québec et Lévis inc.	5 974.61 \$
Canac	960.87 \$
Canon Canada inc.	266.41 \$
Capitale Hydraulique	47.49 \$
Carole Levasseur	1 000.00 \$
Christopher Miles	50.00 \$
CLIMPRO INC.	549.95 \$
CMP MAYER INC	4 632.34 \$
Communauté métropolitaine de Québec	12 002.00 \$
CONFIAN	421.85 \$
Construction Chabot inc.	1 000.00 \$
Coopérative nationale de l'information indépendante	14.89 \$
Côté Fleury	279.39 \$
Croisières A.M.L.	1 732.62 \$
CTM Québec inc.	1 549.84 \$
Denis Cyr	1 000.00 \$
Distribution sports et loisirs G.P. inc.	63.18 \$
Dollarama S.E.C.	522.92 \$
École nationale des pompiers	110.04 \$
Edgardo Freitas	35.00 \$
Éducazoo QC	362.17 \$
Émotive média	747.33 \$
Employé #253	53.75 \$
Employé #302	205.83 \$
Employé #647	28.18 \$



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

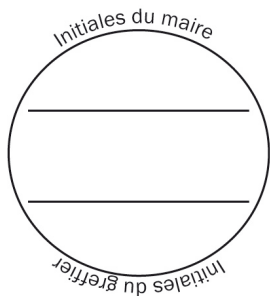
Employé #757	7.44 \$
Englobe Environnement inc.	6 315.79 \$
Entretien Commercial A.M. inc.	4 828.96 \$
Équipe Rochon inc. / Team Rochon inc.	1 753.37 \$
Eurofins Environex	963.79 \$
Excavation Mario Vallée	371.37 \$
Familiprix	50.29 \$
Ferme Genest	912.00 \$
Fondation CSN 06840	769.24 \$
Fonds des pensions alimentaires	380.22 \$
Fonds d'information sur le territoire	125.00 \$
Fournitures de bureau Denis	540.76 \$
Francotype-Postalia Canada Inc.	96.40 \$
Garda World	336.85 \$
Geneviève Gamache	1 000.00 \$
Gestock inc.	225.00 \$
Gravel Bernier Vaillancourt	395.21 \$
Groupe financier AGA inc.	1 155.40 \$
Groupe Négotel inc.	623.72 \$
Home Dépôt Canada	1 027.90 \$
Hydro Québec	21 046.89 \$
IGA 8162	1 572.77 \$
J.A. Larue Inc	64.17 \$
La bulle boutique	883.01 \$
La Maison du Routier M.G.M. inc.	40 796.20 \$
La Taupe	28.74 \$
L'Ange Gardien Ford	981.39 \$
L'ARSENAL	264.16 \$
LE DOC DES PORTES Inc.	314.69 \$
Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.	2 517.95 \$
Les entreprises Lou-vil	2 621.43 \$
Les entreprises Pierre L.Boulos inc.	425.13 \$
Les huiles Desroches inc.	2 278.04 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

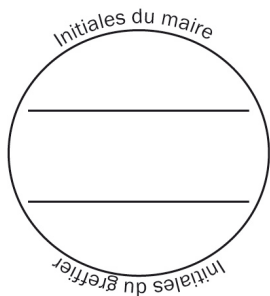
Les Immeubles Jacques Robitaille - Carie Factory	2 445.81 \$
Les Pétroles Irving inc.	46.97 \$
Les produits Opti-max inc.	236.78 \$
Les Valves et Pompes René Levesque	1 419.94 \$
Librairie Renaud-Bray inc.	1 634.86 \$
L'Industrielle Alliance Groupe Financier	34 962.35 \$
Lise Lortie	25.00 \$
Location d'outils Beauport inc.	510.24 \$
Luc Chouinard	100.00 \$
Lumen	172.51 \$
Macpek Inc	306.82 \$
Martin & Lévesque (1983) inc.	123.71 \$
Mathieu Thérien	3 500.00 \$
Matinée Frimousses	1 000.00 \$
Mécanique J. Clair	4 720.40 \$
MESSER CANADA INC.	127.15 \$
Microsoft	1 069.28 \$
Ministre du Revenu du Québec	57 005.71 \$
Municipalité de Lac Beauport	1 338.77 \$
Paiements Payfacto Inc.	40.18 \$
Panavidéo	24 657.93 \$
Paré, Ouellet Bigouette & associés	300.20 \$
Pause-café Soleil inc	105.64 \$
Paypal	36.80 \$
PES Canada inc.	2 615.20 \$
PG Solutions Inc.	61.75 \$
Pièces d'auto CPR INC. 0733	1 132.26 \$
Practica	208.38 \$
Proludik	1 888.47 \$
Promotion 2ndSkin inc.	5 892.95 \$
Protection incendie PC inc.	89.17 \$
PUROLATOR INC.	60.59 \$
Réal Huot inc.	557.81 \$



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

Receveur Général du Canada	25 492.38 \$
Restaurant Le Lavalois	404.53 \$
Roulements Harvey Inc.	247.28 \$
S.S.Q. Groupe financier	10 470.52 \$
Sablère Vallière inc.	1 670.46 \$
Sani Orléans inc.	12 447.19 \$
Sani-Fontaines	120.72 \$
SCFP	1 300.13 \$
SCFP - Section locale 5187	1 145.32 \$
Sciences en Folie Québec 2005	6 502.99 \$
Service FTP	721.00 \$
Shell Fleet Plus	3 871.89 \$
Signalisation Lévis inc.	3 445.57 \$
SINTRA INC.	4 625.46 \$
Société de l'assurance automobile du Québec	3 874.69 \$
Société protectrice des animaux de Québec	2 643.50 \$
Solutions d'affaires Toshiba TEc Canada inc.	2 046.50 \$
S-Pace signalétique inc	90.14 \$
Station Service Alpin inc.	28.74 \$
Stelem (Canada) inc.	1 207.24 \$
Subway	47.75 \$
Subway	75.96 \$
Syndicat des pompiers et pompières du Québec	571.68 \$
Tessier Récréo-Parc	13 239.37 \$
USD Global inc.	1 741.87 \$
Vicky Bond	1 000.00 \$
Village vacances Valcartier	4 882.24 \$
Ville de Québec	27 211.42 \$
Vitrerie Global	106.07 \$
Walmart	1 853.40 \$
Walmart	89.63 \$
WP Engine	78.80 \$
Xavier de Wergifosse	9 368.00 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

Xylem Canada company 3 226.33 \$

**Total des effets présentés au conseil du 13 septembre
2022**

468 491.65 \$

N° de résolution ou annotations

- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la trésorière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

GREFFE

**5. Résolution 276-09-2022
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 août**

Sur la proposition de la mairesse Mme France Fortier

Il est résolu :

- D'adopter et signer le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 août 2022;
- D'autoriser la mairesse et la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**6. Résolution 277-09-2022
Demande de paiement – Rue de l'Espoir**

Considérant que la rue de l'Espoir est une rue privée et qu'il revient aux citoyens habitants cette rue de s'assurer de son entretien;

Considérant que lors de la pandémie cette rue a été utilisée beaucoup plus qu'à l'habitude par les usagers du sentier des Montagnards;

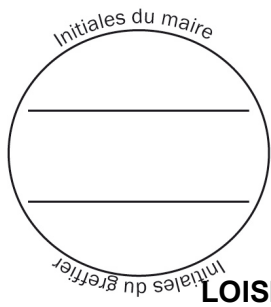
Considérant que de façon exceptionnelle la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval contribuera à défrayer une partie de l'entretien de cette rue privée compte tenu de la situation inhabituelle;

Sur la proposition du conseiller municipal M. Dominic Morin

Il est résolu:

- De verser la somme de 3 500 \$ à Terrassement GMC conformément à la soumission datée du 9 juin 2021.
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers

LOISIRS

N° de résolution ou annotations

7.

Résolution 278-09-2022

Octroi de subvention à la Maison des jeunes La Barak

Considérant la demande de subvention de 40 130 \$ de la Maison des jeunes *La Barak*;

Considérant la demande de subvention de la Maison des jeunes *La Barak* pour la réalisation du programme *Intervenant de milieu* de 6 500 \$;

Considérant le souhait du conseil municipal d'aider financièrement l'organisme;

Sur la proposition du conseiller municipal M. Simon St-Hilaire

Il est résolu :

- D'octroyer une subvention de 39 875 \$ à la Maison des jeunes *La Barak*;
- D'octroyer une subvention supplémentaire de 6 500 \$, conditionnellement à ce que la *Maison des jeunes La Barak* adhère et participe au Programme *Intervenant de milieu*;
- De répartir les versements de la façon suivante :
 1. Un premier versement de 16 688 \$ en septembre 2022;
 2. Un second versement de 16 687 \$ en décembre 2022;
 3. Un versement supplémentaire de 6 500 \$ lorsque le Programme *Intervenant de milieu* sera réalisé et complété;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers

8.

Résolution 279-09-2022

Autorisation de signatures - Dépôt de projet dans le cadre des programmes d'aide financière en culture de la MRC de La Jacques-Cartier

Considérant que la Ville désire réaliser le projet « *Partageons nos passions* », dans le cadre de l'événement de la Fête des Montagnes;

Considérant que le projet comporte le volet participatif en culture et que ces éléments pourraient faire partie de la programmation:

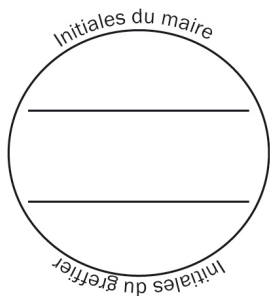
1. Parcours de contes au parc Richelieu;
2. Rencontre d'autrices et atelier d'écriture à la bibliothèque;
3. Spectacles de musique au Sentier des Dunes et à l'Espace Festif;
4. Balade contée en bordure de la rivière Montmorency;
5. Soirée karaoké à l'Espace festif;
6. Conférence sur les étoiles dans l'église.

Considérant que la Ville désire présenter ce projet dans le cadre d'une demande d'aide financière auprès de la *MRC de La Jacques-Cartier* :

Sur la proposition du conseiller municipal M. Simon St-Hilaire

Il est résolu :

- D'autoriser le dépôt du projet « *Partageons nos passions* » aux programmes d'aide financière en culture de la *MRC de La Jacques-Cartier*;
- De désigner Mme Nathalie Gagnon, directrice du service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire en tant que signataire des documents au projet.



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

9. **Résolution 280-09-2022**

Dépôt et adoption de la Politique de la famille et des aînés et de son plan d'action de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

Considérant que la *Politique de la famille et des aînés* est un outil permettant l'encadrement et la mise en œuvre d'actions publiques et privées, en partenariat ou non, dans le but d'améliorer la qualité de vie de tous les membres des familles, soit les nouveau-nés, les enfants, les adolescents, les parents et les aînés;

Considérant que le Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire recommande l'adoption de la *Politique de la famille et des aînés* de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval et de son plan d'action;

Sur la proposition du conseiller municipal M. Dominic Morin

Il est résolu:

- D'adopter la *Politique de la famille et des aînés et de son plan d'action*;
- D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

TRAVAUX PUBLICS

10. **Résolution 281-09-2022**

Demande de paiement FIMEAU #7

Considérant que Pluritec recommande la septième demande de paiement en respect des documents contractuels;

Considérant que la Ville a obtenu la recommandation de paiement #7 de Pluritec favorable au paiement de la somme de 131 195.29 \$;

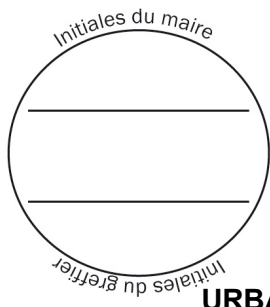
Sur la proposition du conseiller municipal M. Mathieu Thomassin

Il est résolu:

- De procéder au paiement #7 pour un montant de 131 195.29 \$ avant les taxes applicables;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée l'unanimité des conseillers**



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

URBANISME

N° de résolution ou annotations

Résolution 282-09-2022

Mise aux normes d'installations septiques en vertu de l'article 25.1 LCM

Considérant que l'organisme de bassins versants de Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) a été mandaté par la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval afin de réaliser un projet de caractérisation et de suivi des installations septiques autonomes (ISA) sur son territoire;

Considérant que ce projet a permis de réaliser un portrait de l'état des installations septiques du secteur de l'Île- Enchanteresse;

Considérant que des installations nécessitent une attention immédiate;

Sur la proposition du conseiller municipal M. Charles Morissette

Il est résolu :

- D'autoriser le Service de l'aménagement du territoire à procéder à une demande de prix afin d'évaluer le coût pour la construction d'une nouvelle installation en vertu de l'article 25.1 Loi sur les compétences municipales;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter.
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

RESSOURCES HUMAINES

12. Résolution 283-09-2022

Embauche de Mme Lily-Rose Landry à titre de surveillante-apparitrice, à temps partiel

Considérant les besoins en surveillance de plateau et afin de desservir chacun des emplacements où sont offertes des activités de loisirs desservies par la Ville;

Considérant la recommandation favorable de la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire :

Sur proposition du conseiller municipal M. Guillaume Plamondon

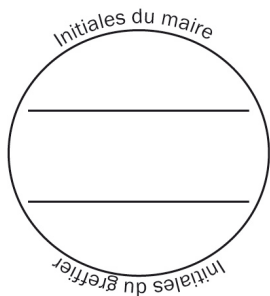
Il est résolu :

- De procéder à l'embauche de Mme Lily-Rose Landry, à titre de surveillante-apparitrice, de façon temporaire, à temps partiel, pour répondre aux besoins lors de la saison automnale;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter.
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

13. Résolution 284-09-2022



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

Nomination de M. Philippe Rousseau à titre de lieutenant aux opérations au sein du Service de la sécurité publique

Considérant la vacance d'un poste de lieutenant aux opérations, à temps partiel;

N° de résolution ou annotations

Considérant la nécessité de combler ces postes afin d'assurer l'efficacité et le bon fonctionnement du Service de la sécurité publique et des équipes de travail;

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service de la sécurité publique et de la directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines :

Sur la proposition du conseiller municipal M. Guillaume Plamondon

Il est résolu :

- De nommer de M. Philippe Rousseau à titre de Lieutenant aux opérations du Service de la sécurité publique, temps partiel, suivant les dispositions du *Contrat traitant des conditions de travail des pompiers et premiers répondants à temps partiel et de l'avenant AV-001-12 – Officier - Pompiers - premiers répondants*;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

PÉRIODE DE QUESTIONS

14. Résolution 285-09-2022 Période de questions

À 19 h 25, la mairesse, Mme France Fortier, invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes* et au Règlement 807-17 - *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 742-14*.

Les citoyens sont invités à poser leurs questions aux élus.

Les citoyens ont pu soumettre leurs questions de façon électronique avant le début de la séance. Ses questions sont lues intégralement à voix haute par la greffière.

La période de questions s'est terminée à 19 h 30.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

DISPOSITIONS FINALES

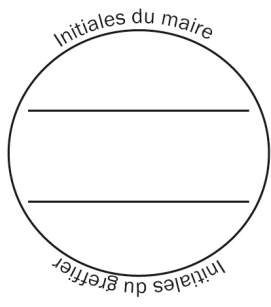
15. Résolution 286-09-2022 Levée de la séance

Sur la proposition de la mairesse Mme France Fortier

Il est résolu de lever la séance à 19 h 31.

Vote pour : M. le conseiller Simon St-Hilaire, M. le conseiller Guillaume Plamondon, M. le conseiller Dominic Morin, M. le conseiller Mathieu Thomassin, M. le conseiller Charles Morissette et Mme la conseillère Michèle Dufresne

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée l'unanimité des conseillers**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

Signature de la mairesse

Signature de la greffière